

Jeux du Québec à Trois Rivières en 1975

Éducation

Léane René et Lory-Ann Allard

Résumé :

Dans ce travail, nous avons recherché des informations à propos des jeux du Québec et de l'éducation en 1975. Nous avons pu y trouver des faits intéressants. Premièrement, sur les Jeux du Québec, nous avons trouvé que le directeur général, monsieur Jeans Alarie, a mentionné que tout était prêt d'avance pour le début des Jeux du Québec. Aussi, le nombre de bénévoles lors de la préparation des jeux était énorme. M. Pierre Gagnon a affirmé que si chaque bénévole avait été payé au salaire minimum, ils auraient gagné ensemble \$1 million et ce, avant le début des Jeux. Nous avons aussi appris que trois groupes d'étudiants de La Tuque représenteront Trois-Rivières aux Jeux de Québec sous le nom de M. Jacques Lessard. Pour le domaine de l'éducation, une information pertinente est qu'entre les années 1961-1973, le nombre des enseignants à plein temps au Canada a presque doublé, passant de 175 900 à 317 000. Aussi, les dépenses totales dans le domaine de l'éducation au Canada sont passées de 1,7 milliard en 1960 à 7,6 milliards en 1970 et à 8,8 milliards en 1972. De plus, toutes les écoles, y compris celles qui étaient dirigées par des religieuses, sont maintenant contrôlées par l'État et maintenant, les professeurs reçoivent une formation de base. Un manuel sur l'éducation sexuelle, paru en Chine, amène aussi plusieurs questionnements dans la vie des Québécois.

On pourrait faire les Jeux demain

par Sylvie HARDY

TROIS-RIVIERES — On s'est laissé dire que les Jeux pourraient se faire demain car ce qui reste à réaliser n'est pas essentiel à la tenue des compétitions, et que les quelques détails importants pourraient être rapidement réglés. Et ce en considérant l'échéancier établi au tout début de la préparation de la finale provinciale.

“L'affaire est saine et le cheminement bien normal” de dire Pierre Gagnon, celui-là même qui a adapté la méthode PERT (Technique de contrôle et d'évaluation des programmes) aux Jeux du Québec été '75. Gagnon est d'avis que le long laps de temps, utilisé pour préparer la finale, et le cheminement critique permettront de “faire les Jeux qu'on veut faire plutôt que les Jeux qu'on peut faire”.

La seule ombre au tableau est le guide des Jeux qui accuse un retard considérable. Le guide, qui avait au départ un objectif de promotion, devait être distribué à compter de la semaine prochaine. Celui qui sortira sera plutôt

un guide d'information et sera disponible moins d'une semaine avant le début des Jeux.

Ces changements sont dus à des renseignements qui parviendront au service tourisme-plein air beaucoup plus tard que prévu. Par exemple, l'horaire détaillé des compétitions était nécessaire le deux mai pour qu'il soit inscrit dans le petit livre. Le retard, à cause de la Société des Jeux et des différentes Fédérations sportives, fera que l'horaire sera plutôt distribué sous forme de dépliant.

Au niveau des services techniques, il reste à signer quelques protocoles d'entente avec différents organismes, terminer l'aménagement du site de ski nautique, regrouper l'équipement et trouver le petit matériel (tables, chaises, etc).

Il est impossible pour l'instant de déterminer le nombre de bénévoles qui ont déjà manifesté leur désir de travailler pendant la finale provinciale, parce que tous n'ont pas encore rempli les fiches d'inscriptions. Cependant, il semble que chaque service s'est occupé de trouver la plupart de ses gens. Il ne manquerait plus (sans chiffre à l'appui)

que les “compétences”: dactylos et opératrices du réseau téléphonique entre autres.

Pour le plaisir de la chose, Pierre Gagnon nous a fait une petite estimation et le résultat du calcul affirme que si les bénévoles qui préparent les Jeux depuis le début avaient été payés au salaire minimum, ils auraient gagné ensemble environ \$1 million. La période du 14 au 24 août n'est pas incluse, dans l'estimation.

Les directeurs de service, il y a presque deux ans, avaient prévu dans le PERT pas moins de 800 opérations qui devaient être effectuées à des dates précises. Quelques-unes ont été enlevées, d'autres ajoutées. PERT ne suggère pas des solutions de rechange quand des services accusent des retards, mais permet d'envisager la situation globalement et de trouver des palliatifs susceptibles de satisfaire tout le monde sans retarder personne. PERT est le cadeau, selon Gagnon, que les organisateurs de Trois-Rivières vont laisser à la Société des Jeux. “Ca permettra peut-être, souligne-t-il, de ne pas répéter indéfiniment les mêmes bêtises”.

Sylvie Hardy, « Des autobus et des jeux », Le Nouvelliste, 26 juillet 1975, p.19.

Des autobus et des Jeux

par Sylvie HARDY

TROIS-RIVIERES — L'arrêt du service de transport en commun dans l'agglomération trifluvienne n'est pas sans susciter certains problèmes au Comité organisateur des **Jeux** du Québec, été '75. Cette situation pourrait bien empêcher, selon le président, M. Paul Lacoursière, la population des trois villes de se rendre compte de visu des équipements et des installations apportés par la finale provinciale.

M. Lacoursière ajoute qu'il serait souhaitable que, par exemple, un permis temporaire soit accordé à des transporteurs scolaires de façon à établir un circuit à destination des différents sites de compétition. Le Comité organisateur est prêt, s'il bénéficie d'une aide quelconque, à faire tout en son pouvoir pour que la population voit les **Jeux**. "Après le 24, ajoute-t-il, les équipements seront toujours là mais ce sera le retour à la vie quotidienne".

Concernant la tournée provinciale d'information et de rencontres avec les Conseils régionaux de loisirs, le

président est satisfait que les gens aient bien compris l'esprit de l'organisation. "Ils avaient peur de la mégalomanie, souligne-t-il, mais ils savent maintenant que les **Jeux** se feront dans la simplicité".

La simplicité requiert tout de même un certain budget et le service des promotions financières a justement la tâche de recueillir \$400.000. C'est l'objectif qu'il s'était fixé au départ. Après le départ de M. Gilles Boulet qui a dû quitter pour raisons de santé, M. La-

coursière a pris la responsabilité de ce service. M. Jerry Côté est son adjoint-spécial, c'est lui qui s'occupe principalement de la vente de la médaille.

Le président prévoit que l'objectif ne sera pas atteint mais les dépenses prévues initialement ne devaient pas être aussi élevées. Cela, à cause de l'économie au service de l'alimentation qui s'autofinancera, et des économies de salaires, la plupart des gens travaillant aux **Jeux** sont des bénévoles.

Plus moins de 400 protocoles d'entente ont été signés entre les **Jeux** et différents organismes, institutions et villes. Cette collaboration constitue selon le président, "le charme des **Jeux**".

— 0 —

Le "passerport de l'amitié", tel est le nom poétique que M. Lacoursière a donné à la médaille des **Jeux**.

— 0 —

Le service technique aurait déjà recruté 1500 bénévoles. "La gang à Lamarche", comme ils disent, grossit à vue d'œil.

— 0 —

A qui la chance?

TROIS-RIVIERES (SR) — La période de mises en candidatures pour la tenue de la finale provinciale des **Jeux** du Québec été '77 est maintenant ouverte. L'invitation est lancée à toutes les villes du Québec désireuses d'être l'hôtesse de cet événement.

Les villes intéressées sont invitées à faire parvenir à la Société une lettre d'intention appuyée d'une résolution de conseil municipal avant le 29 août à 17 heures. La lettre doit être adressée à: La Société des **Jeux** Inc., 1415 est, rue Jarry, Montréal.

Seules les villes qui auront respecté ces exigences recevront un dossier d'informations. Par la suite, un nouveau délai leur sera accordé afin de confirmer leur candidature de façon définitive.

Ci commence à sentir les **Jeux**, les sites de compétition sont identifiés par de grands panneaux. Une autre réalisation du service de signalisation.

— 0 —

Demandez aux gens des **Jeux** comment ils se portent. C'est obligatoirement un retentissant "ça approche!" qu'ils vous servent en réponse.

— 0 —

Le président se préoccupait de la difficulté de trouver des sujets de textes pendant les derniers jours. Il a dit: "Les **Jeux**, c'est pas un ministère". Heureusement...

André Coté, « Des groupes de La Tuque aux Jeux du Québec », Le Nouvelliste, 25 juillet 1975, p.66.



<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4337412>

Jacques Gingras, « L'exposition régionale demeure la première attraction annuelle », Le Nouvelliste, 28 juillet 1975, p.3.

C'EST UN SECRET DE polichinelle...

Pas à ce point-là

Un léger accrochage entre deux voitures a mis aux prises récemment le policier Charles Poisson et devinez qui?...le capitaine maintenant retraité, Wilson Massicotte. L'agent Poisson est le vendeur attiré des billets de loto chez les policiers. Or, des confrères soutiennent qu'il aurait voulu du même coup refiler quelques billets "chanceux" à son ancien patron. Polichinelle veut bien croire que Charles est un vendeur agressif (comme on dit en anglais) mais pas à ce point-là. N'exagérons pas.

Tout un pilote!

Le pilote de l'avion de la compagnie Saint-Félien Air Service, qui s'est posé d'urgence, dans la nuit de jeudi à vendredi, sur le lac Mistassin, est un ancien Trifluvien. Il s'agit de Jean-Paul Lemorrier bien connu dans les cercles de l'aviation civile québécoise. Il a déjà accumulé près de 25,000 heures de vol et c'est, à n'en pas douter, sa grande expérience qui lui a permis, à la dernière minute, de poser l'avion en déresse sur le lac Mistassin. Un confrère de Polichinelle qui le connaît bien a dit: "Il n'y a que des os tels du genre Lemorrier pour sortir d'une situation aussi critique que celle-là".

A quand les femmes?

Des confrères de l'agent André Laforest de la police de Trois-Rivières, se demandent pourqu'on celui-ci "fait du radar" devant chez lui, boulevard des Forges. Des malins prétendent que c'est enseigner à sa femme le fonctionnement de cet appareil. On en vient même à se demander: "A quand les femmes dans la police?". Allez-y mesdames, avec l'année de la femme, l'occasion n'a jamais été aussi belle.

La casquette aussi

Un policier du poste no 1 de Trois-Rivières se serait vu refuser récemment la permission de fréquenter un club de nudisme de la région. La

Quoi qu'on ait à lui reprocher

L'exposition régionale demeure la première attraction annuelle

par Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIERES — La 70e Exposition régionale sera aussi populaire que les précédentes et cela en dépit qu'on ait avancé sa tenue d'une semaine, pour faire place aux fêtes d'été. C'est ce qui ressort de la mini enquête que nous avons faite auprès de nos lecteurs en fin de semaine.

Toutes les personnes que nous avons interrogées nous ont laissé entendre qu'elles avaient l'intention de se rendre à l'expo, comme elles l'ont d'ailleurs toujours fait.

Les années passent, les activités se multiplient mais l'expo demeure, pour la majorité des gens, l'événement de l'année dans la région, car elle offre quelque chose d'unique, une ambiance, une atmosphère nécessaires aux grands et petits.

M. Réjean Rousseau

"J'y vais à chaque année, depuis toujours et c'est surtout le fameux spectacle du grand cirque au stade de baseball qui m'intéresse" de nous dire tout de go M. Réjean Rousseau. Celui-ci qui a travaillé à l'expo pendant son adolescence comme bien d'autres, trouve que la bâtisse industrielle a perdu quelque peu sa vocation depuis un certain temps. Il déplore l'absence des entreprises et industries locales qui devraient selon lui se faire un devoir de se faire connaître auprès de la population régionale. En dépit de ses faiblesses l'expo de

préférence deux ou trois après-midi question de ne pas trop se fatiguer. M. Albert Gagnon aime à aller flâner du côté des agriculteurs, question de discuter un peu avec eux et de voir les magnifiques bêtes qu'ils nous amènent de la campagne. Il apprécie beaucoup la journée de l'Age d'or qui lui permet comme à des milliers d'autres de bénéficier de

réductions et d'assister au spectacle au stade de baseball qui donne le chair de poule par moment. Comme son état de santé l'oblige à marcher, il fait considérer sa marche quotidienne avec ses visites à l'expo. On joint l'utile à l'agréable quoi!

Mme Duchesneau

Mère de famille Mme Duchesneau se rend chaque année à l'exposition régionale comme elle le faisait jadis dans son adolescence. Pour elle, cet événement annuel est quelque chose d'unique auquel on doit aller puisque cela fait du bien, change les idées et permet de s'aimer. Elle ne manque pas le grand bingo d'ouverture et consacre une demi-journée à la petite tout en allant fureter dans la bâtisse industrielle et du côté des travaux d'artisanat.

22 ans: il met fin à ses jours

SAINTE-ANNE-DE-LA-PERADE (JG) — Un jeune homme au début de la vingtaine a mis fin à ses jours de façon tragique en fin de semaine. Le drame est survenu dans une paisible localité de la circonscription de Champlain, samedi avant-midi.

Selon le peu d'information que nous avons pu recueillir le jeune homme a utilisé une arme à feu pour s'enlever la vie, à la suite de ce qui semble être une peine d'amour.

Le corps de la victime a été transporté à la morgue Hivon de Sainte-Anne-de-La-Perade où l'on a procédé à l'identification officielle du malheureux jeune homme, dont nous laissons le nom, dans les circonstances.

Le coroner du district Me Bertrand Lamotte a été saisi de l'affaire et il décidera sous peu



Manifestation d'amitié

Deux légionnaires américains du poste de Havre-de-Grâce ou Maryland sont venus en fin de semaine rendre une visite de courtoisie aux légionnaires de la filiale 35 de Trois-Rivières. Ces derniers se sont vu remettre en même temps une reproduction de leur écusson, oeuvre d'un légionnaire local.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4337412>

Lorraine Guilbault, « Éducation sexuelle en Chine », Le Nouvelliste, 21 juillet 1975, p.12.

Education sexuelle en Chine

PEKIN (AFP). — Une série de manuels sur les problèmes sexuels est récemment parue en Chine, couvrant les méthodes de contraception, la stérilisation chez l'homme et chez la femme, et la situation particulière des adolescents.

Ces ouvrages, présentés sous la forme de petits fascicules abondamment illustrés, sont disponibles pour 30 cents environ dans les librairies de Pékin et attirent de nombreux acheteurs. Ils comportent en guise d'in-

roduction une série de citations du président Mao Tse Tung sur l'hygiène, le travail médical, et le "service du peuple".

Pour la femme, les méthodes de contraception intra-utérines sont présentées comme ayant le pourcentage de succès le plus élevé.

Sur l'usage de la pilule, ces manuels déclarent qu'il ne peut entraîner pour la santé aucun effet secondaire sérieux.

Une série de dessins retrace pour l'homme, les différents stades d'une opération de vasectomie.

Un manuel consacré aux problèmes sexuels chez les adolescents énumère les conséquences néfastes de la masturbation, pour l'homme comme pour la femme: stimulation cérébrale excessive, éourdissements, insomnies, affaiblissement général de l'organisme, et enfin "érosion de l'énergie révolutionnaire".

Le manuel recommande, pour combattre ces effets, la pratique du "tai chi chuan" — une forme traditionnelle de gymnastique chinoise — et l'acupuncture.

Pour se garder du penchant à l'onanisme, il recommande notamment une "étude approfondie des oeuvres de Marx, Lénine et Mao Tse Tung".

Au nombre d'autres conseils prodigués à la jeunesse chinoise figurent de fréquents exercices physiques et le port de sous-vêtements lâches.

Le manuel n'aborde pas la question des rapports sexuels pré- ou extra-matrimoniaux, sujet qui n'est que très rarement évoqué en Chine.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4337412>

Lorraine Guilbault, « Le nombre d'enseignants a doublé au Canada », Le Nouvelliste, 21 juillet 1975, p.8.

Le nombre d'enseignants a doublé au Canada

TROIS-RIVIERES (CS) — Au cours de la décennie qui s'est écoulée entre les années 1969-61 et les années 1972-73, le nombre des enseignants à plein temps, au Canada, a presque doublé, passant de 175,900 à 317,000. C'est ce que révèle la publication "L'éducation au Canada", éditée récemment par Statistiques Canada.

En 1969-61, environ 93% des enseignants à plein temps au Canada étaient employés au-dessous du niveau post-

secondaire alors qu'en 1973, cette proportion est passée à 96,7%. Par contre, au cours de la même période, le nombre des enseignants à plein temps s'est accru de trois fois et demie passant de 11,900 à 42,400.

D'autre part, les effectifs scolaires ont augmenté de 44,9% passant de 4,367,500 en 1969-61 à 6,329,200 étudiants en 1972-73. En 1969, plus des trois quarts (78%) des effectifs du primaire et du secondaire étaient inscrits

au niveau de la première à la huitième année; en 1973, cette proportion est tombée à moins des deux tiers, soit 63,1%. Pendant cette période, les effectifs du primaire doublaient presque (3,5% à 6,6%) et ceux du secondaire de 19% à 30,2%.

Les dépenses totales engagées au Canada au titre de l'éducation ont passé au cours des années, de \$1,7 milliards en 1969 à \$7,8 milliards en 1970 et à

\$0,8 milliards en 1972. Ces dépenses provenaient des trois paliers de gouvernement et comprenaient pour 21,6% en 1970 et 21,2% en 1972 de toutes les dépenses gouvernementales.

**OPTICIEN
D'ORDONNANCES**

G. Garceau, « Les commissions scolaires ont besoins de pouvoirs correspondant à leurs responsabilités », Le Nouvelliste, 21 juillet 1975, p.9.

Les commissions scolaires ont besoin de pouvoirs correspondant à leurs responsabilités — G. Garceau

par Michel LAMARRE

GRAND'MÈRE — Le conseil scolaire de Grand'Mère sera appelé à étudier, après la période des vacances, le projet de décentralisation des pouvoirs.

Les commissions scolaires considèrent que sous le système actuel, elles sont handicapées

conseil à l'autorité des commissaires, afin que toutes décisions soient prises en connaissance de cause.

Pour le président de la CSGM, il estime que le personnel de cadre de la locale est hautement qualifié pour faire ce projet de décentralisation.

De plus, d'ajouter M. Gar-

par sa nature, étant un organisme responsable et capable d'administrer, doit avoir les pouvoirs correspondant à ses responsabilités.

"Au cours du mois de septembre, de signaler M. Garceau, la commission scolaire locale formera une "table ronde"

à laquelle des représentants du personnel de cadre, des commissaires d'écoles, directeurs d'écoles, enseignants, institutrices, comités de parents, personnel de soutien et chefs de services, pour préparer le projet de décentralisation des pouvoirs. Tous seront invités à participer et à apporter leurs sug-

gestions, leurs projets. Des réunions fréquentes seront convoquées régulièrement pour agencer un programme pouvant être soumis pour approbation au ministre de l'Éducation pour l'année académique 1976-77. Ce programme devrait contenir les besoins réels du milieu et de la clientèle scolaire".

Les commissions scolaires considèrent que sous le système actuel, elles sont handicapées dans les possibilités de répondre aux besoins particuliers de leur propre clientèle en un mot, aux besoins du milieu.

On considère comme légitime et justifié que l'état par son ministère de l'Éducation, détermine des objectifs généraux afin de guider les commissions scolaires dans la poursuite des objectifs communs à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

Cette demande de décentralisation des pouvoirs est faite dans le seul esprit d'une meilleure réponse aux besoins du milieu.

La décentralisation exige entre autres choses, que l'on ait confiance en la capacité de décision des collaborateurs, en l'occurrence les commissaires.

Selon le président de la CSGM, M. Gaston Garceau, celui-ci croit que la qualité des commissaires dans le Québec présentement, justifie cette confiance.

Elle exige un personnel de cadre compétent qui apporte

une réponse adéquate à la décentralisation.

De plus, d'ajouter M. Garceau, la décentralisation exige qu'on accepte plusieurs décisions individuelles qui valent souvent mieux que les décisions prises par un organisme central.

"La décentralisation accepte, à son avis, le besoin d'objectifs généraux, des structures organisées de politiques et de normes, mais il ne faut absolument pas que ces normes et politiques soient uniformisées à travers le Québec".

"Il ne faut pas l'habit fait pour tout le monde, mais un habit fait aux mesures de chacun", de préciser M. Garceau.

Pour lui, la décentralisation se réalisera si chacun, aux niveaux supérieurs comme inférieurs accepte sincèrement de dialoguer et d'accepter les idées des autres. Pour cela, la commission scolaire de Grand'Mère fera appel à toutes les bonnes volontés: personnel de cadre, directeurs d'écoles, enseignants, comités de parents, personnel de soutien, etc.

Il croit par ailleurs que la commission scolaire locale, de

Royal St-Arnaud, « L'approbation obtenue », Le Nouvelliste, 30 juillet 1975, p.9.

Le règlement 406

L'approbation obtenue après plusieurs démarches

par Royal ST-ARNAUD

SAINTE-TITE — Le secrétaire-trésorier de la ville de Sainte-Tite, M. Pierre-Anne Desaulniers a dû sacrifier quelques journées de ses vacances annuelles afin de pouvoir obtenir l'approbation officielle du règlement 406 concernant la construction d'un égoût collecteur le long du Ruisseau des Prairies et d'une conduite d'égoûts combinés sous la rue du Couvent, au nord du boulevard Saint-Joseph.

M. Desaulniers a dû effectuer deux ou trois voyages au ministère des Affaires municipales à Québec pour y recueillir l'approbation du règlement 406 au montant de \$341.000, correspondant à l'estime globale des travaux.

Par ailleurs, il n'est pas interdit de croire que les travaux déboulent dès cette semaine, l'acceptation étant maintenant rendue officielle, les soumissions étant aussi accordées, pour le contrat principal à la firme Massicotte et Fils du Cap-de-la-Madeleine pour un montant de l'ordre de \$150.000 et pour les autres soumissionnaires dans l'utilisation des différents matériaux pour un montant de \$86.000 répartis en six soumissions.

Un déblocage

Cette acceptation du ministère des Affaires municipales pour l'entente du service de l'Environnement vient ainsi mettre fin à une situation qui obligeait la ville de Sainte-Tite à exécuter le projet du Ruisseau des Prairies afin que tous ses autres relativement au pro-

jeté à une assemblée des électeurs recevait facilement l'approbation publique, seulement cinq ou six payeurs de taxes ne s'étant présentés à l'hôtel de ville. Ce projet était d'ailleurs parmi les grandes priorités à Sainte-Tite, mais la construction d'une arène de sport municipal est venu reporter son exécution de quelques mois.

Un plan directeur

D'autre part, la ville retient récemment les services de M. André Beaulieu pour la préparation d'un plan directeur d'urbanisme. La ville aura à investir en ce sens \$12.000. Avec la réalisation du projet du Ruisseau des Prairies et le dé-

bloqué de tous les autres, la ville pourrait connaître un essor assez respectable particulièrement dans le domaine de l'habitation domiciliaire ou elle connaît tout de même depuis ces dernières années, un accroissement très important compte tenu de sa population inférieure à 3.000 habitants.

Pour rénover l'arène à GM

Engagement d'une firme d'architectes

par Michel LAMARRE

GRAND MÈRE — Convoqués en session extraordinaire, les autorités municipales de la ville du Rocher ont retenu les services professionnels de la firme d'architectes "Lacombe, Caron, Beaumier et Dupuis", de Shawinigan, pour qu'elle procède à la préparation de plans et devis préliminaires relatifs à la rénovation complète de l'arène municipale.

C'est le conseiller André Bélanger qui s'est fait le proposeur de cette motion qui fut secondée par son collègue de la gauche du conseil, M. Roger Leclerc.

Le proposeur de la résolution a révélé, par la suite, que le projet de rénovation de l'arène municipale est évalué à un montant de \$380.000 pour défrayer le coût des réparations à l'arène pour en faire un véritable "centre communautaire" d'ici les prochaines années.

On sait, par ailleurs, que le comité d'étude en vue de l'implantation d'un complexe communautaire, dans son rapport déposé à la ville et aussi à la commission des loyers, jugé comme "prioritaire" la rénovation intérieure et extérieure de l'arène municipale qui ne répond plus aux normes de sécurité.

Par ailleurs, la ville du Rocher est assurée d'obtenir une subvention de l'ordre de \$98.300 du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports du Québec, suite à une rencontre avec le ministre fédéral, M. Prudent Carpentier.

La délégation de la ville de Grand Mère était composée de M. Jean-Marie Lafontaine, maire de M. Michel Beliveau, président de la commission des loyers, de M. Conrad Perron, président du comité d'étude en vue de l'implantation d'un centre communautaire, de M. Richard Langlois, trésorier de la commission des loyers et de M. Réal Trempan, directeur de la CLGM.

La résolution d'engagement de la firme d'architectes de Shawinigan demande qu'une rencontre ait lieu au préalable avec les dirigeants municipaux avant que celle-ci entreprenne la préparation des plans et devis.

Enfin, la motion stipule que sur un avis écrit de la main de M. Jules Dube, géant municipal, les architectes devront

encore abouti à rien

par Royal ST-ARNAUD

SHAWINIGAN — Les démarches entreprises auprès des ministères de l'Éducation et des Travaux publics relativement à la démolition de l'école Immaculée-conception récemment endommagée par les feux n'ont abouti à rien. La commission scolaire de Shawinigan et son conseil scolaire.

Précédemment, M. Guay

va prendre ses responsabilités et ce ne trahira pas. Telles sont substantiellement les déclarations faites lundi soir par MM. Armand JM. Guay et Roland Boulianger, respectivement président et directeur général de la CSS à l'occasion de la séance du conseil scolaire.

Rétrospectivement, M. Guay

avait tenu à souligner que les assurances-incendie étaient toujours en force puisque les contrats d'assurance couvraient la période comprise entre le premier juillet 1974 et le premier juillet 1975. En précisant que la décision relative à la cessation du paiement des primes d'assurance-incendie était reportée au prochain conseil scolaire le président de la CSS a expliqué que cette décision se voulait un moyen de lutter contre le coût exorbitant et sans cesse croissant des assurances. Il a notamment cité le cas de la commission scolaire régionale de Tadoussac dans le comté de Portneuf qui a décidé de supprimer complètement ses assurances.

Par ailleurs, un conseiller scolaire qui demandait au directeur-général, M. Boulianger, pourquoi l'on avait décidé de demander sur les lieux de l'incendie d'une grue géante pour la démolition des parties supérieures des murs est

et ouest, ce dernier a expliqué qu'il avait ainsi répondu à une exigence du directeur de la police, M. Leopold Gilbert, ce qui a fait remarquer au conseiller scolaire que les autorités municipales s'étaient montrées beaucoup plus pressées pour la sécurité publique dans le cas de l'incendie du CIC que pour d'autres immeubles incendiés (magasin Continental et club Saint-Georges).

Il est donc maintenant bien évident que la CSS devrait procéder aux travaux de démolition complète du CIC et qu'elle n'attendra pas que cette action soit prise par les ministères de l'Éducation ou des Travaux publics. D'ailleurs, au lendemain de la séance le président de la CSS nous confirmait que les conseillers scolaires avaient décidé lors d'une réunion tenue à huit écos que des soumissions publiques soient demandées et dont l'ouverture est prévue pour le 10 août.

Nomination à la CSS

"Nous nous sommes prévalus de la loi"

SHAWINIGAN (RSA) — "Nous nous sommes prévalus de la loi qui nous permet de procéder à la nomination d'un commissaire en pareil cas. Nous n'avons pas à laisser le lieutenant-gouverneur en Conseil à le faire à notre place, puisque cette nomination aurait relevé du Conseil des ministres et serait devenue une nomination politique."

Mme Lacerie et un autre candidat M. Gérard Gauthier. Selon un conseiller scolaire, l'année internationale de la femme aurait influencé d'une certaine manière, le vote de ses homologues.

Ce sont les commentaires apportés par le président de la commission scolaire de Shawinigan M. Armand JM Guay à la suite de l'annonce de la nomination de Mme Gabrielle Lacerie comme commissaire au quartier numéro 11 (Saint-Charles-Garnier). Elle remplace ainsi son mari, M. Léo Lacerie, élu le 9 juin à ce même quartier, dont l'élection a dû être annulée à cause de l'existence de la loi 14 qui prévoit qu'un représentant de la force policière ne peut braver les suffrages à un poste tel celui de commissaire d'école.

En expliquant la nomination de Mme Lacerie tout en soulignant que les commissaires é-